

Semaine nationale sans fumée :

Ottawa doit nettoyer le gâchis qu'il a créé en matière de vapotage chez les jeunes, et pas seulement en tirer profit.

75 millions \$ de recettes fiscales sur les produits de vapotage (2023/24) proviennent des élèves du secondaire, un montant qui est plus de deux fois supérieur à ce que Santé Canada dépense pour l'ensemble des activités visant à réduire le tabagisme et le vapotage.

Montréal, Ottawa, Edmonton, 22 janvier 2025 - La **Semaine nationale sans fumée** est une occasion annuelle de réfléchir sur les méfaits des produits de l'industrie du tabac et de promouvoir les mesures individuelles et sociétales pour les réduire. Malheureusement, cette année, les groupes antitabac ne peuvent faire état d'aucun progrès significatif en ce qui concerne la crise du vapotage chez les jeunes. Les organisations continuent d'appeler le gouvernement fédéral à finaliser un projet de règlement vieux de trois ans et demi restreignant les arômes dans les produits de vapotage.

« Avec la dissolution du Parlement à l'horizon, nous sommes confrontés à un échec potentiel du gouvernement fédéral à corriger enfin les problèmes qu'il a causés lorsqu'il a adopté en 2018 une approche de marché libre pour les produits de vapotage, » a déclaré **Cynthia Callard, directrice exécutive des Médecins pour un Canada sans fumée**. « Leur politique consistait à inviter les cigarettiers et autres commerçants à élargir le marché de la nicotine en vendant des produits de vapotage dans un cadre réglementaire initial 'léger' qui a permis à ces entreprises déshonorantes de réinventer leur marché et de recruter de nouvelles générations vers la dépendance à la nicotine. »

Cette politique malavisée a eu pour conséquence une augmentation immédiate du vapotage chez les jeunes, un problème qui persiste aujourd'hui. Plus d'un jeune Canadien sur cinq vapote à la dernière année du secondaire et, au début de la vingtaine, plus d'un sur quatre consomme de la nicotine.

Les cris d'alarme des parents, établissements scolaires et experts de la santé ignorés

Depuis cinq ans, des professionnels de la santé, des parents, des enseignants, des groupes antitabac et des coalitions de jeunes tirent la sonnette d'alarme sur la dépendance à la nicotine et les autres effets néfastes du vapotage chez les jeunes.

Cette semaine, le **Conseil des médecins hygiénistes en chef** a réitéré ses préoccupations concernant « les taux élevés de vapotage à la nicotine chez les jeunes au Canada, » appelant Ottawa à « viser la réduction de l'accès et de l'attrait de ces produits chez les jeunes (en) limiter les produits aromatisés à l'arôme de tabac », en plus d'autres mesures comme empêcher l'accès des mineurs par le biais d'achats en ligne et l'interdiction des produits jetables. **Santé Canada** a également proposé des règlements visant à limiter les éléments de conception (design), mais comme la réglementation sur les arômes, ces autres mesures demeurent en suspens dans le plan de réglementation de **Santé Canada** ou ont été complètement abandonnés.

Le fédéral profite du vapotage chez les jeunes

« La taxe fédérale sur les produits de vapotage avait été promise comme moyen de lutter contre le vapotage chez les jeunes, mais la mesure s'est avérée insuffisante, car le gouvernement n'a pas inclus de mesures

empêchant les fabricants d'adapter leurs stratégies de prix ou d'utiliser des innovations en matière de conception de produits pour rendre la nicotine de moins en moins chère, » a ajouté **Mme Callard**.

« Alors que la crise du vapotage chez les jeunes persiste, le gouvernement fédéral en tire clairement profit. Les recettes fédérales provenant des taxes sur le vapotage ont atteint 485 millions de dollars en 2023/24. Les jeunes, qui représentent 40 % du marché, ont fourni 200 millions de dollars. Le plus choquant, c'est que 75 millions de dollars proviennent des élèves du secondaire. C'est plus du double de ce que Santé Canada dépense pour toutes les activités visant à réduire le tabagisme ou le vapotage ! »

Une politique de santé qui fait plus de mal que de bien

« L'approche du gouvernement fédéral a renversé des décennies de progrès dans la protection des jeunes contre la dépendance à la nicotine, créant ainsi plus de dommages », a déclaré **Flory Doucas, codirectrice et porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**. « Les politiques gouvernementales fédérales en matière de vapotage ont déjà nui à une génération de jeunes canadiens. Le temps presse avant que cet échec ne devienne son héritage en matière de santé publique. »

« Alors que le tabagisme a poursuivi son déclin progressif au cours des dernières décennies, l'introduction du vapotage n'a pas entraîné une augmentation des tentatives de cessation au niveau de la population. L'encadrement fédéral en matière de produits de vapotage a entraîné une augmentation beaucoup plus importante du vapotage chez les jeunes non-fumeurs que chez les fumeurs qui essaient d'arrêter de fumer. Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Trudeau en 2015, davantage de jeunes consomment de la nicotine », explique **Mme Doucas**.

« Nous faisons face à un échec spectaculaire de politique de santé pendant que le gouvernement fédéral continue de tergiverser et de retarder les mesures correctives nécessaires - tout en engrangeant des millions aux dépens des jeunes Canadiens », déplore **Les Hagen, directeur exécutif d'ASH Canada**. « Ironiquement, après avoir systématiquement retardé les restrictions sur les arômes dans la foulée des pressions exercées par l'industrie dans les coulisses et ailleurs, ce même gouvernement a annoncé cette semaine la publication de lignes directrices visant à prévenir l'ingérence de l'industrie du tabac dans les politiques de santé !

Des retards qui coïncident avec le lobbying de l'industrie

Les restrictions relatives aux saveurs dans les produits de vapotage ont été initialement proposées en 2021, mais leur finalisation a été retardée pendant plus de trois ans. Leur soumission au conseil des ministres était prévue pour mai dernier, mais, par coïncidence, n'a jamais avancé à la suite d'une réunion entre des représentants de l'industrie du vapotage et le ministre des Dépendances, **Ya'ara Saks**. Puis, malgré l'assurance donnée par la ministre en octobre dans les médias que la mesure serait finalisée « le plus rapidement possible », celle-ci n'a pas eu lieu avant la fin de l'année 2024, toujours à la suite des réunions ayant lieu à l'automne avec les représentants de l'industrie. « Actuellement, rien n'indique que les restrictions sur les arômes seront finalisées avant la fin du mois de mars, date à laquelle un vote de confiance déclenchant les élections est anticipé. »

« Entretemps, les fabricants de tabac et de nicotine continuent d'attirer les jeunes avec des arômes alléchants et des designs amusants en constante évolution, ainsi qu'avec des promotions sur des sites web et dans les médias sociaux auxquels les jeunes ont accès », conclut **M. Hagen**.

Information:

Flory Doucas, 514-515-6780; Cynthia Callard, 613-600-5794; Les Hagen, 780-919-5546